

Québec français



Bienvenue dans ch'Nord!

Ludmila Bovet

Numéro 152, hiver 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/44206ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

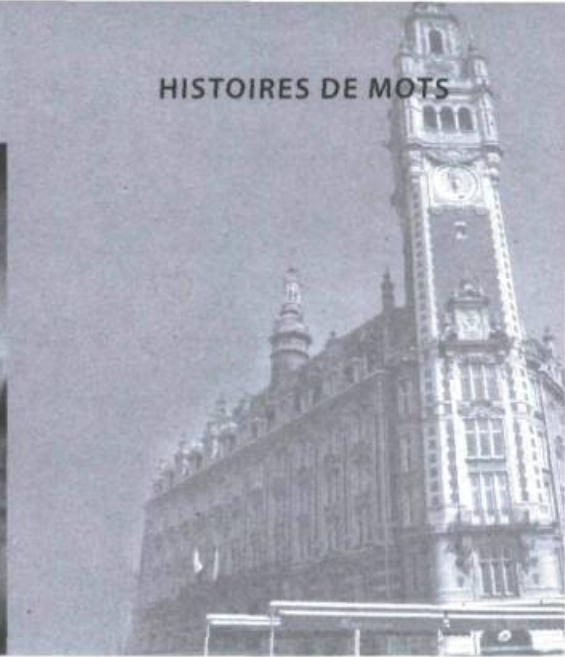
[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bovet, L. (2009). Bienvenue dans ch'Nord! *Québec français*, (152), 105–107.



Bienvenue chez les Ch'tis, 2008. © Pathé Distribution.



Bienvenue dans ch'Nord !

par Ludmila Bovet*

Grâce à un film, le monde francophone a découvert les particularités d'une région située au nord de la France¹ ; ce n'est pas là que l'on choisit d'aller passer ses vacances. On préfère le Midi pour son soleil et son accent, ou bien les plages de l'Atlantique ou encore les montagnes. La région du Nord est associée aux môrnes plaines et aux exploitations minières qui y ont laissé les immenses terrils, ces montagnes de terre et de roche sorties des galeries souterraines. Les conditions de vie des mineurs, la poussière de charbon omniprésente contribuent à évoquer, dans l'imaginaire, un ciel bas, des villes grises et des villages perdus dans la brume. Il pleut souvent, il fait froid, c'est le Nooord !

Et pourtant cette région fut une des plus prospères de l'Europe grâce à l'industrie textile, avant l'essor économique de l'Angleterre et la révolution industrielle. Les frontières nationales d'aujourd'hui ne rendent pas compte de ce qu'était autrefois l'entité géographique des Pays-Bas, un vaste territoire de delta maritime qui s'étendait du Pas-de-Calais au Rhin et des Ardennes à la mer du Nord. La partie septentrionale de ce territoire devint la République des Provinces-Unies (dominée par la Hollande) en 1579 – avec la prépondérance d'Amsterdam –, puis l'actuel Royaume des Pays-Bas après 1830. Quant à la partie méridionale,

elle est constituée essentiellement par le Royaume de Belgique, qui existe comme État indépendant seulement depuis 1830, mais elle comprend aussi la région du nord de la France où se trouvent les départements du Nord et du Pas-de-Calais, avec Lille pour métropole. Au Moyen Âge, les tisserands-drapiers et les marchands – qui importaient la laine d'Angleterre et exportaient les pièces de drap – ont acquis des privilèges, garantis par une charte, qui libéraient en partie les villes de la tutelle de leur seigneur. C'est ainsi que la plupart des villes de la région devinrent des communes, c'est-à-dire des corps sociaux et politiques gouvernés par des magistrats ; c'étaient en général un conseil d'échevins élus et un maire ou bourgmestre. L'hôtel de ville où ils siégeaient est un symbole des libertés urbaines, de même que le beffroi, une tour dans laquelle on conservait le trésor et les archives de la commune ; de là, on pouvait surveiller la campagne, détecter un début d'incendie et donner l'alarme ; plus tard, la cloche d'alarme sera remplacée par un carillon.

Au point de vue linguistique, ce territoire était le domaine du dialecte picard qui, avec d'autres tels que le normand, le tourangeau, le champenois par exemple et, bien sûr, le francien (devenu le français) sont des langues d'oïl, issues du latin populaire, qui fut fortement marqué par les parlers germa-



Zone hachurée : aire linguistique du picard. Ligne en tirets : frontière franco-belge.

niques au V^e siècle (invasion des Francs). Le picard a été très tôt au Moyen Âge une langue écrite codifiée ; des chartes communales et des actes juridiques officiels sont écrits en picard. C'est aussi la langue de la plus ancienne littérature en langue d'oïl, et de nombreux mots picards sont entrés en français. En effet, la grande prospérité économique de cette contrée au Moyen Âge a favorisé la vie intellectuelle et littéraire, dont Arras fut le centre. Des œuvres apparaissent dès le début du XII^e siècle.

Frontières politiques et frontières linguistiques ne sont pas les mêmes, si bien qu'il y a en Belgique une petite zone picarde (dans le Hainaut occidental) et en France une petite zone flamande, dans la région

Nefer ch'ti ch'ti et le secret des pyramides du Nord



de Dunkerque ; et un peu de wallon dans le département des Ardennes. De plus, dans une zone dialectale donnée existent des différences entre les « pays », ces villages et leurs alentours, qui autrefois avaient peu de contacts entre eux et dont le parler se distingue par des particularismes locaux. Et il y a des subdivisions à l'intérieur de la zone : le franc picard est celui du sud de la Somme, le rouchi, celui de la région de Valenciennes (département du Nord). Le chtimi, lui, désigne le parler de la région Nord-Pas-de-Calais.

Ti auchi, min fiu !

Entre chtimi et rouchi, il y a cependant une différence de statut ; le rouchi est une variété de picard, et le mot date du début du XIX^e siècle ; il vient de *drochi* « droit ici » (le patois vraiment d'ici). Le mot *chtimi* est un sobriquet qui a été forgé durant la guerre de 1914-1918 par des soldats français pour désigner leurs compatriotes originaires du Nord. On a remarqué dans le film que *moi* se disait *mi* (*c'est chez mi*) et que *toi* se disait *ti* (*ti auchi* « toi aussi »). Un linguiste spécialiste de la région, Fernand Carton, dit qu'il s'agit bien « d'une création plaisante que les linguistes appellent un "mot-valise", amalgame d'une suite de mots en un seul : *che* "ce, le", *ti* "toi" et *mi* "moi" ». Il précise aussi que la valeur péjorative du mot s'étant atténuée, il est même devenu « une sorte de totem » et que les régionalistes sont fiers de placarder sur leur voiture le mot *CHTI*.

Qu'est-ce donc que le chtimi qui est parlé par les chtis ? Ce « langage » est « défini comme un mélange d'accent du Nord, de

patois plus ou moins déformé, d'argot et de français régional² ». C'est bien l'accent et les traits phonétiques particuliers qui sont exploités dans le film pour produire la stupeur chez « l'étranger » et l'effet comique qui en découle. Le dialecte picard se caractérise par le maintien du son *k* latin devant *a* comme dans le verbe latin *cantare* qui a donné *canter* en picard et non *chanter*, ou dans le mot *causa* qui est devenu *cose* en picard et *chose* en français. En revanche, le son *k* latin devant les voyelles *e* et *i* est devenu *ch* ou *tch* : latin *radicina*, français *racine*, picard *rachine* ; et de même : *ichi* = ici, *cha* = ça... alors qu'un chat, c'est un *cat* (prononcé *ka*) et qu'un chien se dit *kyin* ou *tchyin* ou encore *tyin*, ce qui peut entraîner pour « l'étranger » une confusion avec le possessif *tien*, analogue à celle qui est entendue dans le film : « Les meubles, c'est les "chiens" », qui se traduit par *les siens*. Le son *g* devant *a* s'est aussi maintenu : *jambe* se dit *gambe* en picard. Le son *s* au début des mots français se prononce souvent *ch* dans les parlers de cette région, comme pour *sucre* : *marche akaté du chuk* signifie « va acheter des bonbons ». Les *chuchettes* sont des bonbons à *chucher* ; les *chriches* poussent sur les *chrijiers*.

La valse des sons chuintants s'affirme dans les pronoms démonstratifs : *helle* (celle), *ches ti chi* (ceux-ci), *ches ti lol* ou *chettlol* (ceux-là), *ché cho* (c'est ça), *chla* ou *chlo* (cela), *chti chi* (celui-ci), *chti lo* (celui-là). Et pour compléter, l'article défini est souvent remplacé par l'adjectif démonstratif : *chés fiu* peut signifier « ces fils » ou « les fils » ; mais devant une voyelle, c'est la forme *ez* : *ez éfants*, *i sont*

couchés (= couchés). *Ech* signifie « ce » ou « le », tout comme *che* ; ainsi, l'article défini contracté français *au* (venant de *à le*) se dit *ache* en picard : *donne du pain ach'père* (littéralement : *à ce père*). Comment appelle-t-on le fond d'un récipient ? Réponse : *ech tchu del marmite*. Et l'on remarque que l'article défini féminin ne se dit pas *la* en picard mais *le* (variante *el* – tout comme *ech* est la variante de *che*).

Des mots qui viennent du froid

Un bon nombre de mots français sont d'origine picarde. C'est le cas de *boulangier*, qui est attesté dès le début du XII^e siècle en latin médiéval, puis en français sous la forme *bolengier* d'abord. Il vient probablement de l'ancien picard *boulenc* « celui qui fabrique des pains ronds », formé du suffixe germanique *-enc* (variante de *-ing* indiquant l'auteur de l'action) et du mot francique *bolla*, « pain rond ». *Boulangier* a éliminé les mots *pesteur*, « celui qui pétrit la pâte », et *panetier*, utilisés en ancien français. Dans le même domaine, le mot *craquelin*, « biscuit dur qui croque sous la dent », désigne en Belgique une variété de pain au lait avec à l'intérieur des morceaux de sucre qui craquent ; il est attesté depuis le milieu du XIII^e siècle et il vient du moyen-néerlandais, comme plusieurs mots de Belgique et du nord de la France.

Le dialecte picard a fourni au français des termes techniques de l'industrie de la laine qui y fut si prospère au Moyen Âge, comme *carder*, « démêler les fibres textiles », et *carde*, qui vient du latin *carduus*, « chardon » (l'objet était fait de plusieurs têtes de chardon). De même, le mot *canevas*, qui est issu du croisement de l'ancien français *chanevas*, « fait de toile », d'où « grosse toile », avec l'ancien picard *canevach* (attesté de 1281 à 1539) ; ces deux mots sont issus du latin médiéval *canapus* (de *cannabis*), qui a donné *chanvre* en français.

Dans le domaine de la construction, le mot *pilotis*, attesté en français depuis 1499, vient de la forme picarde *pilotich* (depuis 1365). Le mot *cabine* est attesté en ancien picard depuis 1364. À l'origine du mot *usine*, on trouve au XIII^e siècle dans le nord de la France les variantes *oechine*, *ochevine*, *ouchine*, qui désignent un atelier de brasseur ; ensuite les formes *wisine*, *uisine* et *usine* (1355) qui s'appliquent à un moulin, à une forge installés sur un cours d'eau. C'est le produit des transformations

successives du mot latin *officina*, « atelier, fabrique ». « Jusqu'au XVIII^e siècle, *usine* désigne un établissement de production utilisant des machines hydrauliques, en particulier les grosses forges » (Robert historique) ; ensuite, il s'applique en général à un établissement où l'on utilise des machines pour transformer des matières premières.

Le mot *cabaret*, entré en français en 1275, vient du néerlandais *cabret*, qui a lui-même été emprunté à l'ancien picard *camberete*, « petite chambre » (cf. *chambrette* en français) ; il avait le sens de « auberge, restaurant bon marché ». Le sens dérivé de « petit meuble contenant des liqueurs » (*cabaret de Chine*), d'où vient le sens de « plateau de service » utilisé au Québec, est attesté en 1694. Dans la foulée du cabaret, le verbe *dégringoler* (1662) descend lui aussi du Nord, d'abord sous la forme *desgringueler* (1595) à l'origine de laquelle se trouve le moyen néerlandais *crinkelen*, « friser, boucler » (en parlant de cheveux) ; le radical germanique *krink* a le sens général de « tourner »... et ce qui dégringole tourne plusieurs fois sur lui-même !

Encore deux mots d'origine picarde qui appartiennent depuis longtemps à la langue française : *caboche* et *cauchemar*. *Caboche* (attesté depuis le XIII^e siècle) a éliminé la forme *caboce*, attestée en ancien français ; dès les premiers textes, c'est une dénomination familière de la tête (*boce* est l'ancienne forme de *bosse*). *Cauchemar* (d'abord *cauquemare* vers la fin du XIV^e siècle) est formé à partir d'un verbe, *cauchier*, signifiant « presser », et de l'ancien picard *mare*, emprunté au moyen néerlandais et qui signifie « fantôme provoquant de mauvais rêves ». Le mot *mare* existe aussi en anglo-saxon au sens de « spectre », ce qui a donné *nightmare* en anglais.

L'exploitation des mines de charbon, commencée en 1720, a aussi profondément marqué la région, et ce, jusque dans les années 1960. Des mots relatifs à cette industrie sont entrés dans le français ; ils sont originaires du nord et souvent du wallon, autre dialecte roman voisin du picard et dont le territoire se trouve en Belgique actuelle (avec une petite zone dans les Ardennes françaises). C'est le cas du mot *houille*, qui est apparu sous la forme *oille de charbon* en 1502, puis *oille* (1590), écrit *houille* en 1611 ; il s'agit d'un vieux mot liégeois dont la racine est francique et signifie

« bosse, tas, motte ». Une *oille de charbon* fut d'abord une motte de charbon ; puis on a dit *charbon de houille*, par opposition à charbon de bois. On donne le nom de *houille* à tous les charbons minéraux qui ne sont pas de l'antracite ; on a commencé à en extraire dès la fin du XII^e siècle sur le territoire de la Belgique actuelle³. Le mot *escarbille* (1780) vient aussi du wallon et désigne un fragment de charbon en partie brûlé. *Grisou* (1754) est la forme wallonne de *grégeois* et désigne le gaz propre aux mines qui provoque en s'enflammant les terribles explosions dites coups de grisou. C'est le roman d'Émile Zola *Germinal* (1885) qui a fait connaître le mot *coron*, usité dans la région pour désigner un groupe de maisons de mineurs ; à l'origine, il signifiait « extrémité, coin ».

La mine a aussi fourni à la langue française un mot qui n'a rien de technique : *rescapé*. Le 10 mars 1906 eut lieu à Courrières (Pas-de-Calais) une terrible catastrophe où périrent 1 200 mineurs. Les journalistes parisiens accourus sur les lieux entendirent cette forme picarde du verbe *réchapper* dans la bouche des sauveteurs de la région et l'employèrent dans leurs comptes rendus, et il est entré ainsi dans le français général.

Là-bas comme ici

Achteure, il est temps de souligner les points communs entre le français régional du Nord-Pas-de-Calais et le français du Québec. D'abord, là-bas comme ici, on parle *français*, tout en ayant conservé quelques traits de prononciation, l'usage de certains mots et expressions particuliers qui n'appartiennent pas au français général. Mais là-bas subsistent les vestiges de l'ancien dialecte picard, qu'on appelle « patois » (même *les patois*, puisqu'il y a des variations d'un bout de la région à l'autre), qui était la langue des mineurs et des ouvriers de la grande industrie du Nord ; en famille et entre amis, on glisse dans la conversation des mots, des formes verbales en patois.

Ici et là-bas, le français a conservé des usages anciens : *astheure* (à cette heure) et *assir* (asseoir), qui avaient cours au XVII^e siècle. Comme dans d'autres régions de France, les maisons dans lesquelles on *reste* ont des *châssis* (fenêtres) et des portes qu'on *barre*, les lits ont des *couvertes*. Quand le temps est humide et froid,

il fait *cru*. On peut *marier* quelqu'un (en Belgique et en Suisse aussi), à condition qu'il soit *parlable* (« aimable »). Dans la famille, il y a des *mononcles* et des *matantes* et peut-être une *masœur*, qui est une religieuse. *Tout sert* à renforcer d'autres adverbes : *j'ai cherché tout partout*. Si on se cogne, on peut se faire une *poque* à la jambe ; et encore : « l'armoire a pris une poque », « une casserole pleine de poques » (du flamand *pokken* « frapper »).

Un tio café ?

Estaminet vient du wallon *staminé* (dérivé de *stamon*, « poteau ») qui a passé en picard au XVI^e siècle. Dans les estaminets, on boit de la bière plutôt qu'un tio (de *petiot*) café ou du Coucou-Coulo [*sic*]. Mais il y a aussi la bistouille : café arrosé d'eau-de-vie, qui est en général du genièvre. On peut préférer dire *il va mouiller* plutôt que *il va dracher* (encore un mot venu du néerlandais), mais pourquoi ne pas adopter ici l'un ou l'autre de ces mots expressifs : agobiles, babelutes, bibuses, nunuterics, qui désignent tous des babioles, des choses sans importance ? Et aussi les coules, les cacoules, les carabistouilles, qui sont des blagues, des histoires à rire. Un mot pour toute espèce d'outillage, y compris du matériel informatique : acranquillage (avec variantes phonétiques). Et comment appelle-t-on là-bas une faute de français ? Un coup de pied à la France ! □

* Linguiste et chercheuse indépendante

Notes

- 1 Le film *Bienvenue chez les Ch'tis* de Dany Boon, 2008. Ouvrages consultés : Fernand Carton et Denise Poulet, *Dictionnaire du français régional du Nord-Pas-de-Calais*, Editions Bonneton, 1991. Alain Dawson, *Le « Ch'timi » de poche. Parler picard du Nord et du Pas-de-Calais*, collection Assimil, Évasion, 2004 (donne beaucoup de détails sur l'histoire du dialecte picard et sur les coutumes et traditions de la région, en plus des phrases usuelles ; la graphie des mots du lexique reflète la prononciation, par exemple *braire* « pleurer » est écrit *brère* et *loque* « chiffon » est écrit *loke*). René Debric, *Lexique picard des parlers nord-amiénois*, Arras, Archives du Pas-de-Calais, 1961 (en écriture phonétique). Les ouvrages de Henriette Walter : *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, 1988 ; *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*, Larousse, 1991 ; *Le Français d'ici, de là, de là-bas*, J.-C. Lattès, 1998.
- 2 Carton et Poulet, *Dictionnaire...* (ci-dessus).
- 3 *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 1998, et Pierre Guiraud, *Patois et dialectes français*, PUF, collection « Que sais-je ? », 1968.